



9 passage du Génie  
75012 PARIS

## FORMATION DE LA PERSONNE COMPÉTENTE EN RADIOPROTECTION

Tel: +33 (0)9 81 12 78 34  
Fax: +33 (0)1 70 24 84 71

## PROGRAMME DE FORMATION DE LA PERSONNE COMPÉTENTE EN RADIOPROTECTION (Arrête du 6 décembre 2013)

### FORMATION RENOUELEMENT

#### SECTEUR MÉDICAL

**OPTION: "SOURCES RADIOACTIVES SCÉLÉES", INCLUANT LES APPAREILS  
ÉLECTRIQUES ÉMETTANT DES RAYONS X ET ACCÉLÉRATEURS DE PARTICULES.**

#### NIVEAU 2

#### CONTEXTE RÉGLEMENTAIRE:

Dans le cadre des obligations du Code de la Santé Publique et le Code du Travail, la nomination d'une Personne Compétente en Radioprotection (PCR) est une obligation réglementaire du Code du travail (Art. R 4451-103).

Pour toute activité nucléaire, entraînant un risque d'exposition du personnel dans un établissement ou des entreprises extérieures intervenant dans cet établissement, l'employeur doit désigner une PCR et lui donner les moyens nécessaires à l'exercice de ses missions (Art R4451-110 à113).

#### OBJECTIFS DE LA FORMATION:

- Renouvellement du certificat de la Personne compétente en radioprotection (PCR);
- Apporter aux candidats les fondements techniques et réglementaires nécessaires à l'exercice des missions de personne compétente en radioprotection définies par les articles R 4451-110 à 113 du Code du Travail;
- Apporter des réponses concrètes et adaptées au secteur médical sur le plan réglementaire et technique afin que la PCR soit opérationnelle à l'issue de la formation.

#### PUBLIC CONCERNÉ

Toute personne titulaire d'un certificat de Personne Compétente en Radioprotection en cours de validité d'un même niveau, secteur et option.

#### Documents à fournir au plus tard 7 jours avant la session de formation :

- Une photocopie du certificat de Personne Compétente Radioprotection en cours de validité;
- Un rapport d'activité présentant les principales missions PCR assurées au cours des cinq dernières années.

#### MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- *Exposés théoriques étayés par des diaporamas;*
- *Remise de fascicules de formation;*
- *Études de postes et zonage, exercices de mise en situation pratiques, travaux dirigés (TD) et travaux pratiques TP;*
- *Consignes pour la mise en œuvre de la formations à la radioprotection des travailleurs exposés.*

#### **CONTACT COMMERCIAL ( RENSEIGNEMENTS, INSCRIPTIONS, CONVENTIONS)**

Pierre Tauveron

Téléphone: 06 27 73 24 09

Mail: formation@doseo-medical.com



9 passage du Génie  
75012 PARIS

## FORMATION DE LA PERSONNE COMPÉTENTE EN RADIOPROTECTION

Tel: +33 (0)9 81 12 78 34  
Fax: +33 (0)1 70 24 84 71

### MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Générateur à RX (Radiodiagnostic) et écrans de protection, pour la réalisation des travaux pratiques;
- Différents débitmètres pour la mesure des rayonnements;
- Dosimètres opérationnel et passifs (corps entier et complémentaires: cristallin, extrémités);

### ORGANISATION DE LA FORMATION

La formation de renouvellement de la Personne Compétente en Radioprotection Niveau 2 est présentielle.

	MODULE THÉORIQUE	MODULE APPLIQUÉ	DURÉE TOTALE
PARTIE ENSEIGNEMENT	4h	12h	16h
PARTIE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES	45min	3h à 4h*	3H45 à 4h45*

\* En fonction du nombre de participants

### MODALITÉS D'ÉVALUATION ET DE DÉLIVRANCE DES CERTIFICATS

MODULE	MODALITÉ	COTATION	CONDITIONS DE RÉUSSITE
THÉORIQUE	Épreuve écrite organisée sous forme de questionnaire à choix multiples et questions à réponses ouvertes et courtes (45min)	30% de la note finale	Le candidat doit obtenir :  Une moyenne Générale de 10/20;  Et Une note minimale de 8/20 à chacune des épreuves
APPLIQUÉ	Contrôles continus organisés lors des TD sous forme de mise en situation  épreuve comportant des analyses de cas pratiques en groupe de travail et un entretien durant lequel le candidat est interrogé individuellement	30% de la note finale  40% de la note finale	

**En cas de succès** du candidat à l'évaluation, un nouveau certificat de formation de personne compétente en radioprotection lui est délivré au plus tard un mois après la date du contrôle des connaissances. La date d'expiration du nouveau certificat de formation est de cinq ans après la date d'expiration du précédent certificat de formation.

**En cas d'échec**, Il devra suivre dans son intégralité la formation initiale avant de pouvoir se représenter au contrôle de connaissances.

### CONTACT COMMERCIAL ( RENSEIGNEMENTS, INSCRIPTIONS, CONVENTIONS)

Pierre Tauveron

Téléphone: 06 27 73 24 09

Mail: formation@doseo-medical.com



9 passage du Génie  
75012 PARIS

## FORMATION DE LA PERSONNE COMPÉTENTE EN RADIOPROTECTION

### DÉROULÉ DE LA FORMATION

	Jour 1	Jour 2	Jour 3
09h00	Accueil	<b>MA</b> TD3 : Analyse de cas Etudes de postes/ Zonage	<b>MA</b> TD4 : Analyse de situations accidentelles
10h00	<b>MT</b> Rayonnements ionisants et effets biologiques, Radioprotection des travailleurs, Réglementation	<b>Contrôle continu</b> Études de postes/zonnages	
11h00		<b>MA</b> TD6 : Formation et information	Études de cas pratiques
12h00			
13h00	Pause déjeuner	Pause déjeuner	Pause déjeuner
14h00	<b>MA</b>	<b>MA</b> <b>TP : Contrôle</b> <b>Et mesures</b>	Etudes de cas pratiques Épreuve Orale
15h00	TD1: recueil de textes réglementaires/ régime d'autorisation et déclaration		Examen Module théorique
16h00	<b>MA</b> TD5 : Inspection ASN		
17h00			
18h00			

MT: Module théorique

MA: Module appliqué

TD: Travaux dirigés

TP: Travaux pratiques

Pré-test : pour les personnes n'ayant pas le niveau requis par l'arrêté pour s'inscrire

### CONTACT COMMERCIAL ( RENSEIGNEMENTS, INSCRIPTIONS, CONVENTIONS)

Pierre Tauveron

Téléphone: 06 27 73 24 09

Mail: formation@doseo-medical.com